Communiqué de presse

Pass- Lass : L'UFML-S salue la victoire du collectif PASS-L.AS 21 et appelle à la justice pour les étudiants victimes des errements du gouvernement.

Le 29 décembre, le Conseil d'État a sommé le gouvernement de modifier les dispositions réglementaires qui régissent le passage en deuxième année de médecine. Il s'agit là d'une victoire éclatante pour le collectif PASS-L.AS 21 qui dénonçait les modalités de passage en deuxième année en lien avec la réforme de la première année de médecine.

C'est un désaveu cuisant pour le gouvernement qui s'est entêté à poursuivre une réforme ni faite, ni à faire. L'UFML-S avait dénoncé en son temps cette réforme gravement inégalitaire. Et méprisante pour les étudiants qui avaient fait le choix des études médicales.

Rappelons que celle-ci imposait à un grand nombre d'entre eux de passer des oraux dont les questions n'avaient strictement aucun rapport avec la médecine et dont la valeur variait suivant les facultés (de 10 à 70 % de la note finale).

C'est ainsi qu'un certain nombre d'étudiants, qui auraient fait possiblement d'excellents médecins, se sont vus refuser l'accès à la poursuite de leurs études médicales, car ils n'ont su répondre à des questions pouvant porter sur l'impact de la couleur du piano à queue sur la musique du 19e siècle ou la saveur du chocolat noir à travers les âges (on exagère à peine) …

La Première ministre Élisabeth Borne avait donné une fin de non-recevoir aux différentes actions du collectif PASS-L.AS 21. La voilà désavouée par la haute autorité administrative.

Nous appelons au retrait d'une réforme qui doit être totalement repensée et à la possibilité pour les étudiants qui se sont vus collés par ces oraux iniques et inégalitaires de repasser les examens.

Alors que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche assure que plusieurs ajustements ont déjà été faits afin de rendre l'accès aux études de santé « plus lisible », et qu'une révision plus large de la réforme est à prévoir à l'horizon 2025.

L'UFML-S rappelle que les étudiants en médecine ne sont pas des cobayes sur lesquels on expérimente avec détachement et légèreté des réformes irréfléchies.

Nous tenons à saluer, par ce communiqué, le travail du collectif PASS-L.AS national, qui a mené jusqu'au bout ce juste combat.

Relation presse

Laurent Payet / Sagda Draz /
Langage et Projets Conseils
Mail : Laurent@lp-conseils.com
Téléphone : 01 53 26 42 10
Mobile : 06 89 95 48 87

Membres du bureau UFMLS

• **Dr Jérôme Marty**
Président
Médecin Généraliste
Mail : president@ufml-syndicat.fr
téléphone : 06 45 63 71 11

• **Dr Guillaume Dewevre**
Secrétaire Général
Médecin Généraliste

• **Dr Valérie Briole**
Vice-Présidente et Présidente de l'URPS Médecins IDF
Rhumatologue

• **Dr Lamia Slitine**
Trésorière
Rhumatologue

• **Dr David Schapiro**
Vice-président
Ophtalmologiste

• **Dr Jacqueline Goltman**
Vice-présidente et secrétaire Générale adjointe
Psychiatre

• **Dr Paule-Annick Ben Kemoun**
Vice-présidente
Ophtalmologiste

• **Dr Emmanuel Zenou**
Vice-président
ORL et chirurgien cervicofacial

• **Dr Emmanuel Zenou**
Vice-président
ORL et chirurgien cervicofacial

• **Dr Maxime Balois**
Vice-président
Médecin Généraliste

• **Dr Thierry Vermeersch**
Vice-président
Médecin Généraliste

• **Dr Philippe Pizzuti**
Vice-président
Rhumatologue